

AVIS DE PROPOSITION

Un avis de proposition est déposé par le conseiller municipal Serge Bonin lors de la séance du conseil municipal du 28 octobre 2024 afin de modifier la tenue du conseil de ville du lundi soir au mardi soir pour l'année 2025.

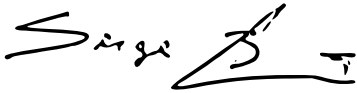
CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des autres grandes villes du Québec tiennent leurs séances du conseil municipal les mardis;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal, tout comme les fonctionnaires, pourraient bénéficier d'un temps de repos supplémentaire durant la fin de semaine, favorisant ainsi un meilleur équilibre entre leurs responsabilités professionnelles et familiales;

CONSIDÉRANT QUE le report des séances au mardi soir permettrait un temps de préparation plus adéquat pour l'analyse des documents officiels et des décisions à prendre;

CONSIDÉRANT QUE le changement de jour préserverait la participation citoyenne aux séances du conseil, qui pourraient toujours se dérouler à une heure convenable pour le public;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU que le conseil municipal de Lévis demande à l'administration de modifier la tenue du conseil de ville du lundi soir au mardi soir pour préparer le calendrier de l'année 2025.



Signature du membre du conseil

28 octobre 2024

Remis à la greffière le 25 octobre 2024 et dépôt au conseil municipal du 28 octobre 2024